

# **Rapport du président des Cahiers de propriété intellectuelle inc.**

**Assemblée générale annuelle du  
26 janvier 2010, à Montréal**

Aux membres du conseil d'administration,  
Aux membres du comité national de rédaction,  
Aux membres du comité éditorial international,

Chères et chers collègues,

À titre de président de la société Les Cahiers de propriété intellectuelle inc., comme à chaque année lors de l'assemblée générale annuelle des membres de la société et conformément aux lettres patentes de la société, voici mon rapport.

Tout d'abord, merci à vous toutes et tous pour votre collaboration soutenue apportée tout au long de l'année 2009 à la planification et à la réalisation des trois numéros réguliers de la revue *Les Cahiers de propriété intellectuelle* et, tout particulièrement, au secrétaire-trésorier M<sup>e</sup> Jean-Nicolas Delage du cabinet Fasken Martineau et à son adjointe Line Plouffe et au persévérant rédacteur en chef gardien du fort, M<sup>e</sup> Laurent Carrière du cabinet ROBIC.

Je désire aussi remercier toutes les personnes qui ont quitté le comité national de la rédaction au cours de l'année, à savoir M<sup>e</sup> Danielle Bouvet de Justice Canada (Patrimoine Canada), M<sup>e</sup> Hélène D'Iorio de Gowlings et M<sup>e</sup> Ian Rose de Lavery De Billy, et également les collègues qui se sont joints au comité de rédaction de la revue à l'automne 2009, soit le professeur Pierre-Emmanuel Moyse de l'Université McGill, et en janvier 2010, à savoir M<sup>e</sup> Hélène Messier de la société de gestion du droit de reproduction COPIBEC et le professeur Louise Bernier de l'Université de Sherbrooke.

Mes remerciements en outre aux divers collaborateurs ou conseillers externes à la rédaction des *Cahiers de propriété intellectuelle* dans la planification de numéros de la revue, dont le professeur Vincent Gautrais de l'Université de Montréal et M<sup>mes</sup> Sylvie Fournier et Mireille Laforce de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ).

Mes remerciements vont également aux membres du comité éditorial international qui ont soit quitté le comité, dont le professeur Paolo Spada d'Italie, soit été accueillis au sein de ce comité, à savoir le professeur Valérie Laure Benabou de France, M<sup>me</sup> Nefissa Chakroun de Tunisie, le professeur Jacques De Werra de Suisse (Genève), Jacques Labrunie du Brésil, avocat chez Gusmao Labrunie à São Paulo, Fransumo Lee de la Corée du Sud, avocat au cabinet Origin de Séoul, et le professeur Paul L. Carl Torremans de la Grande-Bretagne (Nottingham).

Je remercie le rédacteur en chef Laurent Carrière d'avoir profité de ses séjours à l'étranger en 2009 pour ses rencontres ou visites amicales à divers membres du comité éditorial international, dont MM. Jacques De Werra (Genève), Lucie Guibault (Amsterdam), Jacques Labrunie (São Paulo) et Gianluca Pojaghi (Milan). J'ai fait de même en octobre 2009 auprès des collègues Lucie Guibault, à Amsterdam, et Silke von Lewinski, à Munich.

Des démarches plus soutenues ont de plus été entreprises depuis décembre dernier par le soussigné auprès des membres du comité éditorial international afin d'informer de manière plus régulière et soutenue lesdits membres sur les travaux présents et futurs du comité de la rédaction de la revue et de les impliquer davantage dans le contenu des numéros à venir des *Cahiers de propriété intellectuelle*.

Je m'en voudrais de ne pas remercier l'éditeur Les Éditions Yvon Blais inc. du groupe Thomson Reuters et sa déléguée au sein de la rédaction, M<sup>e</sup> Johanne Forget, pour sa collaboration, sa compréhension et sa patience.

Au cours de ses trois habituelles réunions annuelles de janvier, de mai et d'octobre, le comité de rédaction a procédé à la conception et à la production des numéros de janvier, de mai et d'octobre 2009, tout en planifiant les numéros de 2010 à venir. Ces derniers traiteront notamment des rapports entre le droit civil et les technologies, et peut-être du web 2.0, du dépôt légal et des questions de droit d'auteur afférentes, selon diverses législations et pratiques internationales

émanant de systèmes juridiques différents. Un numéro sur les divers aspects du droit moral est même envisagé.

Je tiens à souligner à ce chapitre le travail imaginatif ou créatif assidu de mes collègues M<sup>e</sup> Laurent Carrière de ROBIC et M<sup>e</sup> Stefan Martin du cabinet Fraser Milner Casgrain. Je formule aussi mes remerciements aux membres bénévoles rédacteurs, réviseurs ou sollicitateurs de textes, dont le professeur Mistrale Goudreau de l'Université d'Ottawa.

Par ailleurs, le numéro spécial, réalisé lors du vingtième anniversaire des *Cahiers*, portait sur une réflexion de plusieurs collaborateurs d'horizons différents concernant la pratique d'hier et d'aujourd'hui de la propriété intellectuelle au Canada. Le numéro était illustré de caricatures de Pascal Élie, une première.

La revue comptait dès lors soixante numéros et près de quatorze mille (14 000) pages imprimées depuis la naissance des *Cahiers*. Ce numéro comportait également un index consolidé des *Index Auteurs*, *Index Titres* et *Index Sujets* des vingt premiers volumes de la revue.

Je souligne de plus que le numéro de mai 2009 des *Cahiers* faisait paraître pour la première fois la nouvelle série annuelle sur les décisions-clés canadiennes rendues l'année précédente (ici en 2008) dans les divers champs de la propriété intellectuelle.

L'édition 2008-2009 du *Prix des Cahiers de propriété intellectuelle* a récompensé en octobre 2009 M<sup>me</sup> Adriane Porcin, alors étudiante à l'Université de Montréal, pour son texte intitulé *Le Droit botté*. Ce dernier est publié dans le numéro de janvier 2010 des *Cahiers de propriété intellectuelle*.

Je désire remercier de nouveau les membres réguliers du jury, à savoir les professeurs Mistrale Goudreau de l'Université d'Ottawa et Ejan Mackaay de l'Université de Montréal et M<sup>e</sup> Denis Lévesque du cabinet Cain, Lamarre, Casgrain, Wells, de même que les membres substituts du jury, M<sup>e</sup> Vivianne de Kinder et le professeur Georges Azzaria de l'Université Laval.

Les Cahiers de propriété intellectuelle inc. rendent un tribut à l'ALAI Canada et à sa présidente, le professeur Ysolde Gendreau de l'Université de Montréal, pour le soutien financier triennal de 500 \$ de l'ALAI Canada au *Prix des Cahiers de propriété intellectuelle*, et ce, à titre de bourse remise au lauréat du Prix.

À propos de ce prix, le soussigné a réalisé au début de janvier 2010, avec la rentrée universitaire, une campagne d'information et de promotion du prix auprès des facultés de droit civil, des écoles de formation professionnelle, des secrétariats universitaires des études des 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles et de diverses associations universitaires d'étudiants en droit au Québec et à Ottawa.

J'ai de plus, avec l'appui assidu du rédacteur en chef, M<sup>e</sup> Laurent Carrière, entrepris la révision et la mise à jour du site des *Cahiers de propriété intellectuelle* hébergé par le cabinet montréalais ROBIC (<http://cpi.robic.ca>).

Je ne pourrais terminer ce rapport sans remercier les cabinets montréalais d'avocats (BCF, Borden Ladner Gervais et ROBIC) qui permettent au comité de rédaction de se réunir dans leurs bureaux et à leurs frais, ainsi que le cabinet ROBIC qui a gracieusement révisé ou traduit pour publication divers textes et BAnQ pour la traduction du texte de Paul Edward Geller de Los Angeles, membre du comité éditorial international.

Un témoignage particulier de reconnaissance aux très fidèles abonnés de la revue et à ses lecteurs et lectrices.

Enfin, je réitère mes plus sincères remerciements à mes collègues pour la confiance qu'ils me témoignent à titre de président. Ils peuvent dorénavant compter sur davantage de disponibilité de ma part en 2010.

Un vif succès aux *Cahiers de propriété intellectuelle*.

Le président,

Ghislain Roussel

Montréal le 26 janvier 2010